



### **KICK A DIT QUOI ?**

Le Kick-off du 13/01/2004 est en ligne sur le site de GFI dans la rubrique « Infos, Présentation du groupe », document « 2004 : La fin du déclin ».

**Définition du Kick-off** : Donner le coup d'envoi ou démarrer.

Lors de cette réunion de lancement, notre PDG a demandé aux différentes régions et entités de diminuer, de façon significative, le vivier des inter-contrats. Nous ne doutons pas que cette demande avait pour but d'inciter nos commerciaux et nos chefs d'agences, à trouver de nouveaux contrats à nos collaborateurs. Cependant, certains de nos managers trouvent plus facile et plus rapide de « se débarrasser » d'eux en recherchant la moindre petite erreur, voire même, en l'inventant. Pour éviter le fameux « retour de kick », ils feraient mieux de signer des affaires, plutôt que de diminuer les chances d'en gagner.

Dernière minute : on vient de découvrir dans le dictionnaire une seconde définition du Kick off (Sans doute la plus connue de ces managers), KICK OFF veut dire :

« Enlever d'un coup de pied » ou « Envoyer valser ».

### **Chaises musicales : Suite (et fin ??)**

Après le départ de Christian DOINET ancien directeur des régions (voir tract Sud de janvier 2004), c'est maintenant toute la région Méditerranée (Sophia – Aix et Montpellier) qui est dans l'attente de décisions plus ou moins imminentes. Un projet de réorganisation serait en cours de validation. Philippe FERRARI prendrait en charge l'agence de Sophia (sous la surveillance directe de Yann TREAL). Dorénavant, Jean-François MUNIER serait prié de ne s'occuper que de l'agence d'Aix en Provence (serait-il menacé ?). En ce qui concerne l'agence de Montpellier, elle resterait sous la seule responsabilité de Jean-Louis SOUMET.

Par les temps qui courent, avec l'embauche importante de « jeunes loups aux dents longues » venant de la concurrence, et qui occupent des postes à responsabilités, se maintenir en poste devient, pour certains, une épreuve à risques. Aujourd'hui c'est la région Sud qui est touchée, demain à qui le tour ?

### **Il y a au moins un homme heureux chez GFI !**

Imaginez le Directeur des Ressources Humaines qui voit l'effectif de ses collaboratrices décimé par des arrêts maternité qui s'enclenchent les uns derrière les autres (3 en l'espace de 6 mois). De plus, comme les affaires ne vont pas fort, il n'est pas envisageable d'avoir recours à un ou plusieurs CDD pour compenser ces absences temporaires certes, mais de durées significatives. Imaginez ce pauvre DRH, confronté à une quantité de travail qui augmente sans cesse, qui doit faire face à des tâches qu'il déléguait par le passé et qui maintenant ne peuvent être assumées que par lui (rédaction de projets d'accord, photocopies, envoi de convocations, etc....), vous savez toutes ces tâches utiles et obligatoires qui font la vie quotidienne d'une entreprise. Imaginez, enfin la joie et le soulagement de ce DRH, apprenant que l'une de ces collaboratrices, après avoir mis son enfant au monde (la maman et le bébé vont bien, merci pour eux) allait reprendre le travail et pouvoir à nouveau l'alléger dans ses tâches ingrates. Vivement le retour des 2 autres !

### **Réunion paritaire : la reprise**

La première réunion paritaire de 2004 a eu lieu le 29 janvier. Au cours de cette réunion de bonnes résolutions ont été prises. Un calendrier des prochaines réunions a été arrêté :

26 février – 25 mars – 29 avril - 27 mai et 24 juin. Comme le nombre des dossiers en cours est important :

Avenant à l'accord de droit syndical	Travail de la commission de suivi prévoyance 2004
Projet de dispositif épargne temps	Projet d'accord sur le travail posté
Négociation annuelle sur les salaires	Astreintes obligatoires
Commission de suivi RTT	Frais de missions
Utilisation des NTIC	Etc...

Les partenaires sociaux risquent de ne pas chômer. Comme à son habitude, le syndicat Sud Groupe GFI essaiera de vous tenir au courant de l'avancée de ces négociations qui intéressent tous les salariés de GFI.

**Prorogation des mandats de certaines IRP :**

Les mandats de C.E. et de D.P., qui devaient normalement être renouvelés en mars 2004, sont prorogés de 1 an. Cette décision unanime des organisations syndicales va permettre d'harmoniser les dates des élections de tous les comités d'établissements et de tous les délégués du personnel. Les prochaines élections auront donc lieu en mars 2005.

**PETITION A L'ATTENTION DU MINISTRE DU TRAVAIL, MONSIEUR FILLON  
ET DU PATRONAT DE BRANCHE SYNTEC**

(Pétition à l'initiative des Syndicats CGT, CFTD, Sud de Nantes, relayée à Lyon par la CFTD, Sud et l'UNSA et qui circule de plus en plus chez les informaticiens de toutes les SSII et sur Internet)

**Nous, personnels des entreprises de convention "SYNTEC", syndiqués de diverses organisations ou non syndiqués, déclarons nous opposer à toute amplification de la flexibilité et de la précarité, que ce soit au niveau du Code du Travail ou au niveau des branches professionnelles, telle qu'envisagée par le Ministre du Travail ou par le Medef et ses fédérations.**

**Ainsi, nous disons catégoriquement NON à :**

- L'instauration d'un nouveau type de contrat de travail, « **le contrat de chantier** », lié comme son nom l'indique à la durée de vie d'un chantier ou d'un projet,
- L'utilisation de nos jours de RTT et de congés payés pour réduire l'impact des inter-contrats (périodes jugées "improductives"), puis une fois épuisés ceux-ci, la possibilité de nous mettre au "**chômage partiel individualisé**" ou au chômage tout court, faisant ainsi porter les coûts sur la collectivité (ASSEDIC),
- L'extension de la durée et du recours aux CDD, ainsi qu'à toute autre manière de licencier à moindre coût ("licenciement pour inadaptation aux conditions du marché").

**Mais nous disons OUI à :**

- Une formation de qualité sur le temps de travail et la reconnaissance de ces efforts de formation.
- Toute mesure permettant d'améliorer les conditions de travail et la stabilité des emplois.
- Une véritable politique salariale au niveau des branches professionnelles et des entreprises.

Nom/ Prénom	Entreprise	Ville	Signature

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER AU PLUS VITE**

**Cette pétition est aussi sur le site du syndicat Sud Groupe GFI**

A retourner à : **Syndicat Sud Groupe GFI :**

**Serge Valy 5 place Charles Béraudier**

**69003 LYON**